



## Comité Directeur du 24 mai 2019

BALADOU Chantal	ok	BALSO Nathalie	ok	BAZIN Mélisande	Exc	BOURY Fabien	ok
BRISSET Ludovic	ok	COHENDET Fabienne	Abs	DISPERATI Alain	Exc	DUTHOIT Noémie	ok
FETTIH Sofiane	ok	FOREST Vivien	ok	FRANQUET Anna Léa	ok	IRIBARNES Yves	ok
JEROME Elisabeth	Exc	LESCOT Fabien	ok	MISSILLIER Céline	ok	OHRESSER Clément	ok
RUFFOND Roland	Exc	RUPHY Bernadette	ok				

**Invités** : MINIER Michel (Président du Comité Départemental 74 FFCAM), SANGLARD Bertrand (Chargé de Développement du CD74 FFCAM).

La réunion débute à 20h00.

> Validation du compte-rendu du comité directeur du 22 mars 2019 :

*Approuvé par l'ensemble des membres présents.*

*Précision apportée sur ce thème par le Président : le site internet est actuellement débloqué, il va donc être possible de mettre en ligne les comptes-rendus des réunions du comité directeur ainsi que toute autre information concernant la vie administrative du club.*

> Ordre du jour :

- Médiation concernant les problèmes évoqués lors de l'AG et de la première réunion du comité avec l'ancien Président démissionnaire.

En tant que médiateurs, sont présents ce soir :

- le Président du Comité Départemental 74 : MINIER Michel,
- et le Chargé du Développement du Caf 74 : SANGLARD Bertrand.

Leur intervention doit pouvoir nous aider à solutionner les problèmes évoqués lors de la première réunion du comité directeur et liés à la dégradation des relations du club avec l'ancien président démissionnaire.

Présentation des faits par le Président du Caf Aravis : évocation des mots déplacés et des dénigrement répétés de l'ancien président vis-à-vis des bénévoles participants à la vie du club. Le problème de fond semblant concerner les moyens mis en place par les anciennes présidences permettant de bonifier la participation des bénévoles. Ces différents moyens avaient été largement

critiqués par le Président démissionnaire et les termes employés pour qualifier les bénévoles particulièrement blessants.

Ces premiers faits ont été suivis par l'envoi par le Président P. Georges, d'un courriel, à l'ensemble des membres du Caf ainsi qu'à d'anciens membres, qui dénonçait des « malversations » au sein de la commission escalade.

- Quelle réaction devons-nous adopter face à l'ensemble de ces faits ?

Afin de ne pas envenimer la situation, et de protéger les membres du Caf Aravis non atteints par ce climat délétère, mais sans pour autant laisser le dernier mot au Président démissionnaire, nous souhaitons un avis externe au Caf Aravis mais concerné par notre fédération et au fait de notre fonctionnement.

*Après exposition de la situation, Minier Michel nous explique qu'il ne faut pas « ne pas répondre » afin de ne pas laisser le dernier mot...*

*Il suggère donc de faire apporter la réponse par le comité départemental afin de ne pas « mouiller » le bureau actuel.*

*Le Président du Comité Départemental 74 attire également notre attention sur le fait de veiller à ne pas rentrer dans un système de rémunération des bénévoles ! Et dans le cas contraire, il nous confirme que ce système doit être le plus clair possible et surtout inattaquable.*

*Il est donc convenu d'envoyer « ledit mail » aux deux médiateurs afin qu'ils l'analysent.*

*Un second mail d'explication sera ensuite envoyé par les médiateurs et le comité départemental à l'ensemble des membres du Caf Aravis afin mettre les choses au clair sur cette situation sans impliquer directement l'actuel bureau. Ceci ayant pour but de clôturer ce dossier houleux.*

- Retour sur le problème de la Suly Ski Trail : pourquoi certains adhérents ont été contactés pour participer à la Suly via la FFCAM et pourquoi le logo FFCAM apparaissait sur les affiches ?

*Bertrand SANGLARD, nous donne en réponse que le CD74 a souhaité que l'association « Suly Ski Trail » bénéficie d'une visibilité le temps de l'édition 2019 afin de ne pas rompre brutalement avec la FFCAM. La course « Suly Ski Trail » étant depuis sa création au sein de la FFCAM et un moment privilégié à notre échelle locale de massif, le CD74 a simplement apposé le logo FFCAM et envoyé l'info de la course aux adhérents des départements 74, 73 et 38.*

- Reconnaissance des bénévoles :  
petit mot à l'AG, Photo des bénévoles par activité, petit cadeau en plus d'un repas... ?

Au niveau de la fédération : année 2019 = année des bénévoles

Décision : faire parvenir aux médiateurs :

- le mail à l'origine des embrouilles
- le compte-rendu des réunions précédentes présentant les actions actuelles et les orientations données par ce nouveau bureau afin de laisser les médiateurs faire une évaluation des pratiques et compte-rendu aux membres de cette évaluation et de la conformité du fonctionnement actuelle du club.

> **Date de la prochaine AG 2019** le 22 novembre

> **Point Comptable** :

Adhésions : cela en manque un peu (erreur de manip lors de l'élaboration du prévisionnel ?)

Actions jeunes : moitié du prévisionnel en termes de recettes et dépenses (mais ne prend pas en compte le stage Orpierre ni les sorties jeunes de la fin d'année)

PPS : pas de loyer donc récupération de 400€

Yoga : pas de facturation de loyer actuellement mais des frais pros

Escalade : ¼ du prévisionnel dépensé actuellement

Parapente, vélo, rando, ski de rando : 1 /4

Formation : 1/4

Vie du club : 1/2

> **Deuxième créneau yoga** :

*Augmentation du tarif adhérent (moins de part club afin qu'il puisse financer d'autres activités).*

*L'activité étant lancée la part club peut diminuer*

*Retour à l'équilibre d'ici deux ans*

*Réserver un créneau supplémentaire pour un deuxième créneau yoga*

> **Réflexions sur la situation financière à moyen terme**

*Le président met en avant le coût relativement élevé des formations (cela ne met pas en difficulté le club actuellement mais plus tard ???). Cela s'explique par le fait de devoir prendre des professionnels car il n'y a quasiment plus d'Initiateurs à ce jour. Les formations techniques (UF Autonomie) étant validées soient par un pro soit par un Initiateur Fédéral Breveté. Pour rappel, les formations « UF Autonomie » sont du ressort des clubs et la partie pédagogique « stage d'Initiateur » est du ressort des régions.*

*- il est évoqué la possibilité d'augmenter la part club sur les cotisations (à prévoir de faire valider lors de la prochaine AG)*

*- il est évoqué la possibilité de créer un événement (repas avec film ???) afin de rentrer plus de finances*

*Aucune décision n'est prise, le comité se laisse l'été pour la réflexion.*

*- La Trésorière rappelle qu'il faudra prévoir un budget prévisionnel par commissions (à travailler durant juillet/août)*

> **Achats non prévus** :

2 jeux de coinces : 280 € avec bons vieux campeur

Création de l'activité Canyon (prévoir un contrat moral avec les futurs initiateurs ?)

> **Formation Ecoles FFCAM**

*Ecole d'escalade respecte les critères de labélisation ce qui permet d'obtenir d'avoir davantage de subventions.*

Ecole d'aventure : quelques progrès à faire pour obtenir la labélisation

Ecole de ski : ne répond pas aux critères de labélisation et sera intégrée à l'école d'aventure car l'école de ski ne correspond qu'à la pratique en milieu aseptisé (piste).

### > **Délégation des pouvoirs de président aux Responsables des Commissions**

Pouvoir de gestion du budget attribué par le comité

Pouvoir de l'organisation de l'activité.

Les responsables :

*Escalade jeune* : Boury Fabien

*Escalade adulte* : Ohresser Clement

*Ecole d'aventure* : Milherou Thierry

*Rando/Marche Nordique/Raquette* : Baladou Chantal

*Parapente* : Kachehoffer Nicolas

*PPS* : Ruffon Roland

*Alpinisme* : Guebey Rémi

*Ski de rando* : Blanchouin Matthieu

*Yoga* : Bazin Mélisande

*Communication* : Milherou Thierry

*Matériel EPI* : Lerouzic Pierre

*Formation* : Fettih Sofiane (à remplacer)

*Événementiel* : Iribarnes Yves

La Commission « Milieu Montagnard » n'est pas encore attribuée. Tout comme la création de la commission « Canyon ».

### > **Félicitations à Fabien BOURY et Ludovic BRISSET pour intégrer enfin la FFCAM**

Recyclage Moniteur Grande voie pour les deux (Compétence pour valider SAE, SNE et gde voie)

Clôture de la séance à 23h20